

Tossy Top 3000

Détergent chlore-alkalin pour laves vaisselles professionnelles. Non-corrosif sur l'aluminium. Stabilisation de la dureté d'eau stabilisée.

Description du produit Tossy Top 3000 est un détergent alcalin pour les lave-vaisselle professionnels dans les restaurants, fast-foods, cuisines industrielles et d'autres endroits similaires. Un trempage efficace et le détachage de salissures, en plus de la désinfection de la vaisselle nettoyée sont réalisées grâce à la combinaison de substances tel que alcalin-hydroxides, silicates, poly carbonates, agents complexes et chlore actif. Cette puissance de dissolution des salissures est adaptée pour que les vernis céramiques et l'aluminium ne soient pas attaqués. Le système d'agents complexes, assure en plus de la stabilisation de la dureté de l'eau que les salissures enlevées restent dans la solution et accélère le cycle de rinçage pour économiser l'eau. Tossy Top 3000 peut être dosé par une pompe de conductivité.

- très bonne efficacité de nettoyage
- adapté au CIP
- longue durée d'efficacité
- non-moussant
- non-corrosif pour l'aluminium
- conductivité peut être déterminée

Détails techniques :

condition:	Concentré liquide
couleur:	jaune
densité:	~ 1,23g/cm ³
niveau pH(1% sol.):	~ 12
sensibilité au froid :	des +2°C

Ingrédients importants: alcalin, agent de dispersion, Sodium-Hypochlorit (2,3g/100g) Inhibiteurs.

En utilisant ces produits, tous les procédures de sécurité reconnus concernant l'utilisation de produits chimiques devraient être mises en oeuvre. Pour des conseils de stockage et de sécurité et des avertissements de risques, veuillez consulter les fiches techniques de sécurité actuellement en vigueur. Les restes et les solutions de ces produits doivent être rejetés conformément aux lois en vigueur. Les références citées sont basées sur nos expériences actuelles. Etant donné les conditions d'utilisation différentes ces informations et conseils ne sont pas obligatoires. Nous ne pouvons donc pas être tenus responsables pour des réclamations de tiers.

01.02.2010 page 1 sur 3

INFORMATIONS TECHNIQUES

Compatibilité:

Métaux:

L'usage de la solution, qui est prête à utiliser, convient à l'acier inoxydable. La solution est non-corrosive pour le cuivre et le laiton. Elle convient aussi à l'aluminium.

Plastiques:

La solution prête à utiliser, convient au PVC (polychlorure de vinyle), EPDM (Ter Polymère d'éthylène-propylène-diène), FPM (Fluorés « Viton ») , CSM (polyéthylène chlorosulfoné) et PE (Polyéthylène).

Avec toute autre substance, des essais devraient être menés dans des endroits appropriés.

Gestion des Eaux Usagées :

Pour l'utilisation indiquée, et conformément aux lois locales en vigueur, il n'y a pas d'effets négatifs connus pour l'environnement.

Conseils de stockage :

A stocker dans des conteneurs bien scellés dans une zone fraîche et sèche. La zone de stockage doit être à l'abri du gel et de la lumière de soleil.

Champ d'application :

concentration: 0,1% – 0,5% (Lave –Vaisselle à tapis roulant)
0,2% - 0,5 % (Machines sous plan de travail et machines avec fermeture verticale)
température: 55 - 65°C
durée: dépend de la machine

Préparation des Solutions Prêtes À Utiliser :

Ou possible, utiliser dans une machine à dosage automatique.

En règle générale, les conditions d'utilisation dépendent du type et du degré des salissures ainsi que le type de machine. Des recommandations opérationnelles individuelles devraient être établies dans des essais.

En utilisant ces produits, tous les procédures de sécurité reconnus concernant l'utilisation de produits chimiques devraient être mises en oeuvre. Pour des conseils de stockage et de sécurité et des avertissements de risques, veuillez consulter les fiches techniques de sécurité actuellement en vigueur. Les restes et les solutions de ces produits doivent être rejetés conformément aux lois en vigueur. Les références citées sont basées sur nos expériences actuelles. Etant donné les conditions d'utilisation différentes ces informations et conseils ne sont pas obligatoires. Nous ne pouvons donc pas être tenus responsables pour des réclamations de tiers.

01.02.2010 page 2 sur 3

